Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260226-2026_27-DE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à seize heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 16/02/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 16/02/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – VIDCOQ Marc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - NOGUES Loïc - OLLITRAULT Michelle - NEVO Laurent - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à NEVO Laurent
LIZIARD- FLOC'H Marion donne pouvoir à LE MAINTEC Gwenaelle
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-27

Objet

Crêperie – loyer Adeline MAGONI

Mme MAGONI Adeline a racheté le fonds de commerce mis en vente et expose à l'assemblée son projet professionnel.

Il convient de fixer le montant du loyer, soit :

3480 € pour la 1ere année = 290 € par mois
4800 € pour la 2eme année, = 400 € par mois
6120 € pour la 3eme année = 510 € par mois

Ces montants seront revus annuellement selon l'indice INSEE.

Il est proposé de confier la rédaction du bail commercial de location à l'étude de Me ROUSSEAU.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME